

# Compte rendu de la réunion du 16 août 2017 du bureau du Tennis Club Autunois

Présents : Pascal Rey, Marie-Claude Berthaud, Sylvain Petitjean, François Bretin, Michel Berthaud

## **Championnat par équipes séniors + 45 et séniors + 55**

Les championnats séniors plus se dérouleront les dimanches 17, 24 septembre et 1er, 8 et 15 octobre. Le club prévoit d'inscrire 3 équipes : une en + 55 ans et deux en + 45. Les joueurs qui souhaitent participer à ces championnats doivent avoir pris leur licence début septembre. Deux permanences sont prévues en même temps que les inscriptions pour l'école de tennis : le mercredi 06 septembre de 16h à 19h et le samedi 09 septembre de 10h à 12h30.

## **Permanences Inscriptions Ecole de Tennis - Adultes**

Les inscriptions pour l'école de tennis auront lieu **le mercredi 06 septembre de 16h à 19h** (et pas le mercredi 13 septembre comme annoncé dans le dernier compte rendu de réunion) et le **samedi 09 septembre de 10h à 12h30**.

Ces permanences sont aussi ouvertes à tous les autres adhérents du club et plus particulièrement aux joueurs désirant participer aux championnats par équipes Séniors Plus.

Pour les autres adhérents, une permanence sera organisée début octobre.

## **Organisation Ecole de tennis**

Le bureau rappelle que cette année, il n'y aura pas d'ATS au tennis club par manque de joueurs intéressés.

Raphaël DOUSSOT, sociétaire du TC CHATEAU-CHINON et étudiant en deuxième année de STAPS au Creusot assistera Catherine BOURDARIE à l'école de tennis dès la rentrée notamment les mercredis après midi.

## **Licence et certificat médical**

La FFT va appliquer la directive concernant la validité des certificats médicaux (3 ans). Une information va être envoyée en même temps que ce compte rendu à tous les adhérents pour expliquer les modifications.

**Il est important que chacun lise ces informations avant de venir renouveler sa licence et qu'il amène aux permanences l'attestation signée indispensable pour délivrer une licence 2018.**

## **Sponsors**

Le bureau a commencé la finalisation de l'annuaire 2017. Il sera disponible comme les années précédentes courant octobre.

## Travaux

Pendant les vacances d'été des travaux ont été effectués au tennis club :

- Vestiaires femmes : la Sauvegarde 71 sous la responsabilité de la direction des centres sociaux de la ville d'Autun est intervenue les lundi 10, mardi 11 et mercredi matin 12 juillet 2017 pour la peinture des vestiaires femmes. La fenêtre du vestiaire hommes a été également repeinte.  
Le revêtement du sol dans les vestiaires femmes a été aussi changé par l'entreprise Sponsor SOLEMUR.
- Suite aux inondations dans le hall après de violents orages, le bureau a décidé de faire poser un carrelage dans le hall d'entrée au lieu du revêtement initialement prévu. Ces travaux se font du mercredi 16 au vendredi 18 août par l'entreprise Franco Travaux. L'accès aux courts intérieurs est interdit jusqu'au dimanche 20 août. Pendant les travaux, les courts extérieurs restent ouverts.
- Fin juillet, suite à un violent orage, deux plaques du toit se sont déplacées au dessus du court n°1. Michel Berthaud a pu intervenir rapidement grâce à LOCAMORVAN qui a prêté un élévateur au club ce qui a permis à Michel de remettre en place les plaques et d'en coller 8 avec l'aide de Jean David, évitant ainsi de gros dégâts sur le court.
- Des interrupteurs ont été placés sous le tableau électrique pour l'éclairage dans le club house. Une protection provisoire a été placée devant les sectionneurs qui ne doivent plus être utilisés.
- Michel Berthaud est intervenu sur le boîtier électrique du code de l'entrée du club-house qui fonctionne de nouveau correctement. En cas de problème, contacter Michel Berthaud.

## Subventions

Le bureau du TCA a fait le point sur les subventions obtenues cette année :

- 150 € de la ville d'Autun pour le niveau de pratique.
- 2000 € de l'ancien député dans le cadre de la réserve parlementaire 2017 pour le fonctionnement du club.
- 5400 € de l'OMS
- 1000 € de la ville d'Autun pour le fonctionnement du club
- 1000 € à confirmer et en attente du CNDS
- 620€ du conseil départemental pour le projet pédagogique en attente.

Les 3000€ de fonctionnement du club ont été utilisés pour payer le carrelage du hall (facture de 3254 €)

Le bureau rappelle que pour obtenir ces subventions indispensables pour la vie du club de nombreuses heures de travail sont nécessaires au bureau pour constituer les différents dossiers.

## Forum des associations

Le tennis club participera au forum des associations qui se déroulera le samedi 23 septembre de 10h à 18h à l'Hexagone.

## **Animation 01 juillet**

Malgré la pluie, l'animation pétanque prévue le 1er juillet a pu avoir lieu grâce au club de pétanque qui a prêté ses terrains couverts. Le tennis club remercie vivement le club de pétanque. 24 personnes ont participé à ce tournoi amical sous la direction de notre juge-arbitre Bruno Charcosset. Le club le remercie pour la très bonne organisation.

La journée s'est terminée au club par un repas convivial qui a réuni environ 55 personnes. Merci aux organisatrices de ce repas Geneviève Verdier et Marie Claude Berthaud.

## **Chèques emploi associatif**

L'adhésion du club aux chèques emploi associatif a été validée au 1er avril 2017 et officialisée au 1er août. Ce retard risque de retarder l'encaissement des charges salariales de ces quatre mois écoulés. Elles seront sans doute prélevées en grande partie en octobre 2017, c'est-à-dire sur l'exercice 2017/2018.

## **DIVERS**

- Des affiches de recommandations seront placées au club pour inciter les adhérents et le professeur à être plus respectueux et sérieux au niveau des lumières, passage du filet sur les courts, balayage, fermeture des portes ...
- Un pot aura lieu le 29 septembre à 17h45 avec les jeunes qui ont fait les travaux dans les vestiaires
- Terrain de la foire : François Bretin a rendez-vous avec Rémy Strasberg et Monsieur Renaud pour relancer la vente du terrain qui aurait du se faire durant l'été.